



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS  
**Special Chiefs Assembly**

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsurrendered Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS  
**Assemblée extraordinaire des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa ( Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.*



## **Pensionnats indiens/Institutions résidentielles indiennes et tombes anonymes**

### **Historique**

Le système canadien des pensionnats indiens a existé pendant plus d'un siècle. Il ne s'agissait pas d'écoles, mais plutôt d'institutions d'assimilation et de génocide, qui retiraient de force les enfants des Premières Nations de leur famille et éliminaient tout lien existant avec leur culture et leur nation. Ce système mettait en œuvre une politique gouvernementale de génocide culturel et d'effacement des membres des Premières Nations. Le 27 mai 2021, Tk'emlups te Secwepemc a annoncé la découverte des restes de 215 élèves de l'ancien pensionnat indien de Kamloops dans une fosse commune anonyme située près de l'emplacement de l'établissement. Depuis cette découverte, les Premières Nations de l'ensemble du Canada s'efforcent de mener des recherches similaires aux emplacements d'anciens pensionnats afin de découvrir la vérité sur les enfants disparus qui ont fréquenté ces établissements.

Le 8 juin 2022, Kimberly Murray, membre de la nation mohawk de Kanehsatà:ke, a été nommée interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens. Elle travaille en étroite collaboration avec les dirigeants, les communautés, les survivants, les familles et les experts des Premières Nations afin de déterminer les mesures nécessaires et de recommander un nouveau cadre juridique fédéral pour garantir un traitement et une protection respectueux et culturellement appropriés des tombes et des lieux de sépulture anonymes d'enfants des anciens pensionnats indiens.

### **Récentes activités de plaidoyer de l'APN**

Le 30 mars 2023, le Vatican a officiellement répudié la « doctrine de la découverte », déclarant qu'une politique historique utilisée pour justifier l'exploitation coloniale « ne fait pas partie de l'enseignement de l'Église catholique ». La répudiation de cette doctrine était attendue depuis longtemps. L'Église catholique devra redoubler d'efforts et d'engagements quant aux moyens qu'elle compte employer pour commencer à apporter des changements significatifs à la suite de cette annonce. L'APN veut s'assurer que les mesures stratégiques et législatives prévues dans le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* prennent en compte l'abrogation et la répudiation de la doctrine de la découverte.

En septembre 2023, l'interlocutrice spéciale a organisé le cinquième rassemblement national annuel sur les sépultures anonymes à Montréal, au Québec, tout en mettant l'accent sur le soutien à la recherche et à la récupération des enfants disparus. En juin 2023, elle a publié son rapport d'étape, qui décrit les préoccupations communes des survivants, des familles et des communautés concernant la recherche des sépultures anonymes et la récupération des enfants disparus. Le rapport détaille également les 48 conclusions de l'interlocutrice spéciale fondées sur les préoccupations des Premières Nations. L'APN a présenté un exposé à l'interlocutrice spéciale, qui commence à rédiger son rapport final dont la publication est prévue pour 2024.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS  
**Special Chiefs Assembly**

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS  
**Assemblée extraordinaire des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa ( Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.*



En juin 2022, la Chambre des communes a présenté le projet de loi C-29, *Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation*. Il s'agirait de créer un conseil national de réconciliation, en tant qu'organisation indépendante, apolitique, permanente et dirigée par des Autochtones, dont l'objectif serait de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Bien que l'APN soit en grande partie favorable à la création d'un conseil national de réconciliation, elle s'interroge sur les critères de sélection de ses membres : quatre d'entre eux seraient désignés par des organisations nationales des Premières Nations et neuf demeurent inconnus. De cette façon, le gouvernement du Canada pourrait nommer des personnes qui ne partagent pas des intérêts communautaires en matière de réconciliation ou qui ont un lien hiérarchique direct et responsable avec les Premières Nations.

Au début de novembre 2023, l'APN a présenté un exposé de principes et une lettre au Sénat du Canada, soulignant les préoccupations relatives au projet de loi C-29. Elle demande une plus grande représentation des Premières Nations au sein du Conseil et un financement garanti jusqu'à ce que les 94 Appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation aient été mis en œuvre.

### **Prochaines étapes**

L'APN continue d'exiger la mise en œuvre intégrale des 94 Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et une transparence totale concernant les documents et les renseignements que possèdent le gouvernement fédéral et les entités de l'Église catholique. L'APN est déterminée à s'assurer que les Premières Nations disposent des ressources nécessaires pour chercher des tombes anonymes aux emplacements d'anciens pensionnats et que les responsables rendent des comptes. De plus, l'APN est convaincue qu'il faut davantage contribuer à la guérison des citoyens des Premières Nations, y compris par des cérémonies et des protocoles culturels. L'APN est solidaire des survivants des pensionnats et de leurs familles qui cherchent à obtenir justice et aspirent à la guérison.

L'APN présentera une proposition de financement pour la mise sur pied d'un comité national des Chefs de l'APN sur les institutions résidentielles indiennes, qui serait chargé de la mise en œuvre des Appels à l'action 71 à 76, portant sur les enfants disparus et les renseignements sur les sépultures, du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation. Ce comité exigerait et faciliterait la mise en œuvre complète des Appels à l'action 71 à 76, surveillerait les progrès accomplis et demanderait au gouvernement de mettre entièrement en œuvre les 94 Appels à l'action.

En juillet 2023, l'APN a publié un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ce rapport indique que des progrès légers à modestes (15 %) ont été réalisés dans la mise en œuvre des 94 Appels à l'action. Cette situation est préoccupante puisque le gouvernement fédéral fait état d'un taux de réalisation de 80 %. L'APN souligne la nécessité de mettre en place un mécanisme de contrôle indépendant pour évaluer séparément la mise en œuvre des 94 Appels à l'action.

**Personne-ressource :**

Kyrie Ransom, directrice

[kransom@afn.ca](mailto:kransom@afn.ca)